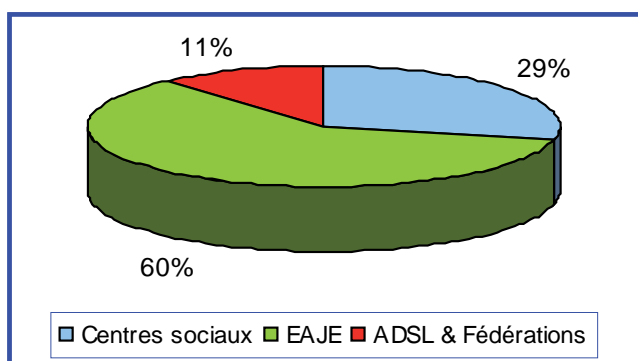


## Les associations de la région

### La composition

A la fin de l'année 2009, on estimait à **736 les associations de la branche dans la région** : 210 centres sociaux, 442 établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE), 74 autres associations de développement local (ADSL), et 10 fédérations (ACEPP ou FCSF<sup>1</sup>).



Note : EAJE = Etablissements d'accueil de jeunes enfants  
ADSL = Associations de développement social local

Le champ de notre étude est limité aux associations qui sont adhérentes à l'OPCA de la branche et/ou au syndicat employeur. En effet, le manque de connaissance que nous avons des autres associations ne nous permet pas d'établir une observation ou même de redresser notre échantillon. En ce qui concerne la région Rhône-Alpes, les résultats suivants concernent donc **409** associations pour lesquelles nous disposons d'informations sur l'emploi et la formation fournies par l'OPCA. Elles se distribuent de la façon suivante : 175 centres sociaux, 194 associations d'accueil de jeunes enfants, 40 autres associations de développement social local et fédérations. L'échantillon des 119 associations ayant répondu au questionnaire de l'Observatoire concernant l'emploi se compose de 50 centres sociaux, 53 établissements d'accueil de jeunes enfants,

<sup>1</sup> ACEPP = Association des collectifs enfants parents professionnels

FCSF = Fédération des centres sociaux de France

et 16 associations de développement local ou fédérations.

### La taille des associations

Les associations de la région emploient en moyenne 9 ETP (taille moyenne identique à la moyenne nationale) : 12 ETP moyens dans les centres sociaux de la région, 8 ETP moyens dans les EAJE et 2 ETP moyens dans les associations de développement local. Les ETP moyens atteignent au niveau national 12 ETP dans les centres sociaux, 7 dans les EAJE et 5 dans les autres associations.

48% des centres sociaux de la région emploient moins de 10 ETP (proche des 50% en moyenne nationale) ; et 83% des EAJE emploient moins de 10 ETP (81% en moyenne nationale - cf. tableau 1). La taille importante des associations de la région est donc très proche de la moyenne nationale.

Tableau 1: Taille des associations en ETP («hors occasionnels»)

Effectifs ETP	Rhône-Alpes			National		
	Centres sociaux	EAJE	ADSL & Fédérations	Centres sociaux	EAJE	ADSL & Fédérations
Moins de 5	13%	24%	85%	14%	22%	68%
5 à 9	35%	59%	15%	36%	59%	19%
10 à 19	42%	14%	-	37%	18%	12%
20 à 49	10%	3%	-	13%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

## Les salariés de la région

### Les effectifs

Les salariés ayant travaillé pour une association de la branche<sup>2</sup> en 2009 sont estimés à 11 500 en Rhône-Alpes. Les effectifs ETP sont quant à eux estimés à 3 600.

La masse salariale globale de ces 409 associations est estimée à 84 millions d'euros, soit une moyenne de 206 000 euros par associations

<sup>2</sup> Champ de l'étude

(la moyenne nationale est de 205 000€ par association) : elle atteint en moyenne 278 000 dans les centres sociaux, et 174 000 dans les EAJE.

L'étude suivante ne prend pas en compte les 2200 salariés « occasionnels » (CEE/ Annexe 4 ou en contrat à durée déterminée des ALSH ayant travaillé moins de 560 heures dans l'année).

Les effectifs moyens des centres sociaux de la région sont légèrement supérieurs à la moyenne nationale (36 salariés en moyenne dans les centres sociaux de la région contre 31 salariés en moyenne nationale) tandis que la taille des associations de développement social local est inférieure à la moyenne nationale.

Tableau 2 : Effectifs moyens selon les types d'associations (hors « occasionnels »)

Effectifs moyens (hors ALSH / Annexe 4)		
	Rhône-Alpes	Moyenne nationale
Centres sociaux	36	31
EAJE	15	13
ADSL	5	11

### Les emplois repères

La répartition des salariés selon les emplois repères dans les centres sociaux et les établissements d'accueil de jeunes enfants de la région sont très proches de la situation moyenne nationale. La seule différence statistiquement vraie est, parmi les salariés des centres sociaux, une proportion légèrement plus importante d'« animateurs » et de salariés « petite enfance » en Rhône-Alpes.

Tableau 3 : Répartition des salariés selon l'emploi repère et le type de structures

Emplois repères regroupés	Centres sociaux		EAJE		Autres	
	Rhône-Alpes	National	Rhône-Alpes	National	Rhône-Alpes	National
Direction / Encadrement	5%	7%	8%	7%	34%	21%
Animation	72%	69%	28%	30%	40%	46%
Personnel administratif	7%	9%	3%	3%	18%	18%
Petite enfance	9%	6%	51%	48%	5%	2%
Service / maintenance	7%	9%	10%	12%	3%	13%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

**Note :**

Les Emplois repères de la CCN des acteurs du lien social et familial ont été regroupés de la façon suivante :

**Direction / encadrement** = Directeur – Cadre fédéral – Coordinateur

**Animation** = Animateur – Assistant d'animation – Intervenant technique

**Personnel administratif** = Assistante de direction – Chargé d'accueil – Comptable – Personnel administratif – Secrétaire

**Petite enfance** = Auxiliaire petite enfance – EJE

**Personnel de service** = Personnel de service – Agent de maintenance

On peut observer par contre dans les autres associations une proportion beaucoup plus importante de postes de « direction / encadrement » et plus faible de postes « service / maintenance » (mais la faiblesse des effectifs de l'échantillon dans ce secteur - 16 associations) explique peut-être ces différences.

En Rhône-Alpes, la branche compte 6% de cadres (identique à la moyenne nationale) : 11% chez les hommes et 5% chez les femmes.

La proportion de cadres dans la région atteint 5% dans les centres sociaux, et 7% dans les établissements d'accueil de jeunes enfants.

Les femmes représentent 84% des salariés des associations de la région (contre 82% en moyenne nationale) : 78% dans les centres sociaux, 98% dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, et 76% dans les associations de développement local.

La proportion de femmes dans les associations de développement social local de la région ayant répondu à l'enquête est supérieure à la moyenne nationale (70%).

Tableaux 4 et 5 : Répartition des salariés selon le sexe et les emplois repères regroupés

### Pourcentage en ligne

	Hommes	Femmes	Total
Direction / Encadrement	31%	69%	100%
Animation	21%	79%	100%
Personnel administratif	3%	97%	100%
Petite enfance	1%	99%	100%
Service / maintenance	17%	83%	100%
Total	16%	84%	100%

Comme dans la moyenne nationale, les femmes occupent proportionnellement davantage de postes positionnés sur les emplois repères liés à l'administration et à la petite enfance. Et les hommes sur les postes de direction / encadrement et d'animation.

### Pourcentage en colonne

	Hommes	Femmes
Direction / Encadrement	13%	5%
Animation	77%	55%
Personnel administratif	1%	7%
Petite enfance	1%	25%
Service / maintenance	8%	8%
Total	100%	100%

## L'âge et l'ancienneté

Les salariés de la région sont âgés en moyenne de 35 ans (contre 36 ans en moyenne nationale), et leur ancienneté dans l'association s'élève en moyenne à 4 ans.

Tableau 6 : Répartition par âge des salariés

	Moins de 50 ans	Entre 50 et 54 ans	55 ans et plus
Rhône-Alpes	84%	8%	8%
Moyenne nationale	84%	9%	7%

L'âge moyen varie de 45 ans pour les postes de direction/encadrement et 44 pour les intervenants techniques à 26 ans pour les assistants d'animation.

Ce sont les personnels d'encadrement qui révèlent les anciennetés moyennes dans l'association les plus longues, suivis par les personnels administratifs, puis par les postes liés à la petite enfance et les animateurs.

Le lien entre l'âge moyen des salariés et l'ancienneté moyenne dans l'association apparaît clairement, à l'exception des personnels de service et maintenance dont l'âge moyen est élevé tandis que l'ancienneté moyenne est faible.

Tableau 7 : Age moyen et ancienneté moyenne des salariés selon les emplois repères (en année)

	Age	Ancienneté
Directeur / cadre fédéral / coordinateur	45	9
Animateur	36	5
Animateur d'activités	26	1
Intervenant technique	44	5
Personnel administratif	42	7
Petite enfance	36	5
Service / maintenance	38	2
Total	35	4

## Les types de contrat

54% des salariés des centres sociaux et associations de développement social local de la région et 70% des salariés des EAJE sont en CDI.

Ces résultats sont dans les centres sociaux et ADSL identiques à la moyenne nationale et dans les EAJE un inférieur à la moyenne nationale (70% contre 65%).

En Rhône-Alpes, 20% des salariés des centres sociaux et ADSL et 37% des salariés des EAJE travaillent à temps plein. Ces proportions sont inférieures à la moyenne nationale dans les centres sociaux et ADSL.

Ainsi, dans la région, 18% des salariés des centres sociaux et associations de développement local,

et 28% des salariés des EAJE sont employés en CDI temps complet (proportions proches de la moyenne nationale).

En Rhône-Alpes, seulement 6% des salariés des centres sociaux et des ADSL et 7% des salariés des EAJE bénéficient de contrats aidés. Ces proportions sont très en-dessous de la moyenne nationale.

Tableau 8 : Récapitulatif des contrats

Types de contrat	Centres sociaux et ADSL		EAJE	
	Rhône-Alpes	National	Rhône-Alpes	National
% de CDI	54%	53%	70%	65%
% Temps complet	20%	27%	37%	36%
% CDI temps complet	16%	21%	28%	28%
% de contrats aidés	6%	13%	7%	16%

## La formation continue

En 2009, 283 associations de la région ont fait usage du plan de formation ou des fonds de la professionnalisation (soit 73% des associations de la région cotisants à Habitat Formation) : 118 établissements d'accueil de jeunes enfants, 150 centres sociaux, et 15 autres associations.

Ce sont 2900 salariés qui ont participé à 5200 actions de formation : 2582 participants issus des centres sociaux, 2548 participants issus des EAJE et 70 participants issus d'autres associations.

31% des salariés de la branche (hors «occasionnels») ont ainsi bénéficié d'au moins une formation continue.

4884 formations ont été financées au titre du plan, 150 financées au titre de la professionnalisation et 166 sont des congés individuels de formation.

## Le plan de formation

En Rhône-Alpes, parmi les 4884 formations financées sur le plan en 2009 : 2387 participants étaient issus d'un centre social, 2432 d'un établissement d'accueil de jeunes enfants et 65 d'une association de développement social local.

Que ce soit dans les centres sociaux et associations de développement social local, ou dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, près de la moitié des actions de formation sont classées dans le thème « l'animation globale et le travail social ». Vient ensuite le thème « organisation personnelle et communication », ainsi que dans les établissements d'accueil de jeunes enfants,

le thème «entretien et sécurité» (21% des actions).

Tableau 9 : Principaux thèmes de formations selon le type d'associations

Thèmes des actions de formation	CS & ADSL		EAJE	
	Actions	%	Actions	%
Animation globale / travail social / techniques d'animation	1125	46%	1134	47%
Organis. personnelle et com°	331	13%	457	19%
Management et conduite de projet	195	8%	52	2%
Comptabilité gestion	163	7%	28	1%
Entretien et sécurité	162	7%	510	21%
Autres	140	6%	101	4%
Secrétariat bureautique	103	4%	19	1%
Informatique	77	3%	6	0%
Autres formations sociales	65	3%	61	3%
Sciences humaines	47	2%	27	1%
Ressources humaines et formation	44	2%	37	2%
Total	2452	100%	2432	100%

95% des formations sont dites « d'adaptation ou d'entretien », et 5% sont certifiantes (2,5% inscrites au RNCP<sup>3</sup> et 2,5% non homologuées).

Tableau 10 : Principales certifications

Principales Certifications			
inscrites au RNCP		non inscrites au RNCP	
BPJEPS	27	BAFA	99
DEJEPS	16	BAFD	42
DEAP	29	DEFA	21
MASTER	8		
CAFDES	6		
DE EJE	5		
CAFERUIS	5		
CAP PE	5		

Note : DEAP = Diplôme d'état d'auxiliaires de puériculture ; BPJEPS = Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport ; DEJEPS = Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport;

Les formations certifiantes reconnues inscrites le plus fréquemment au plan de formation de la branche dans la région sont le DEAP, le BPJEPS, et le DEJEPS. Les formations certifiantes non reconnues au RNCP sont très présentes dans la branche : ont été financé sur le plan dans la région, 99 BAFA, 42 BAFD et 21 DEFA.

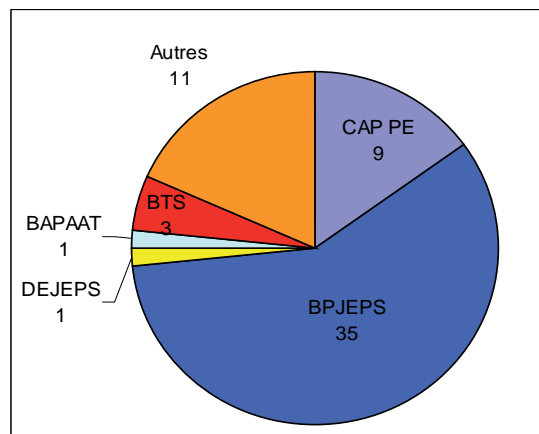
Dans la région, le coût des formations financées sur le plan s'élève en moyenne à 458 € (mais la moitié ont coûté moins de 158€). Les formations ont duré en moyenne 32h (mais la moitié des formations ont duré moins de 12h). Le coût total horaire des formations est de 21€ (avec une médiane à 15€ de l'heure).

## La professionnalisation

En 2009, 150 formations en Rhône-Alpes ont été financées sur les fonds de la professionnalisation : 60 contrats de professionnalisation, 39 périodes de professionnalisation et 51 DIF prioritaires.

58% des **contrats de professionnalisation** concernent des BPJEPS.

Répartition des contrats de professionnalisation selon le diplôme



La moitié des contrats de professionnalisation ont duré moins de 264 h et coûté moins de 2644 €. Le coût horaire médian s'élève à 12€ de l'heure.

Parmi les 39 **périodes de professionnalisation**, apparaissent : 11 DE EJE, 10 BPJEPS, et 9 DEJEPS. Toutes les périodes concernent des formations certifiantes homologuées.

La durée médiane des périodes s'élève à 189h, pour un coût total médian de 2898€, soit un coût total horaire médian de 12€.

Les thèmes des 51 **DIF** concernent principalement l'animation : 18 sont classés dans le thème «l'animation et le travail social», et 6 dans «techniques d'animation». 7 concernent l'organisation personnelle et la communication.

La moitié des DIF a duré moins de 18h, et le coût horaire médian s'élève à 26€.

Observatoire Emploi Formation  
Contact: Béatrice PARDINI THIPHAINÉ  
beatrice.thiphaine@snaecso.com

3 RNCP : répertoire national des certifications professionnelles